

N° 0175 du 03 au 08 Juin 2015- Prix : 250 F CFA

— TOGO TÉLÉCOM / GESTION ET ETATS FINANCIERS 2007 : —
L'ex DG Sam P. Bikassam répond à un article paru dans le Journal LE MEDIUM du 12 Mai



P.4&5

Sam Péchétibadi Bikassam, ex DG de Togo Télécom

SÉCURITÉ MARITIME DANS LE GOLFE DE GUINÉE :



Le PM Ahoomey-Zunu lors de la conférence de presse tenue hier soir

Le Togo s'active pour le sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique

P.3

Libre Opinion

Le naufrage de la classe politique togolaise P.2.5



Dr David IHO

ECONOMIE/ COTONCULTURE :
Le Togo vise 130.000 Tonnes pour la campagne " 2015/2016 " P.6



Un champ de coton (Photo archives)

Football/ Eperviers :
Ahoomey-Zunu instruit le ministre de l'économie et des finances de rendre publics les comptes de la CAN 2013



Adjil O. Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances

P.3

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel: 22 20 05 53

Meteo

Mercredi 03 Juin 2015
Matin:
Orage
24°C
Après-midi:
Orage
31°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VENTILEZ COMPOSER N° VERT **8280** Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VENTILEZ COMPOSER LE N° VERT **8201** Renseignements

OTR FEDERER POUR BATAIL



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) - Tél : 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus

EDITO

Du principe de redevabilité

LES TOGOLAIS ont placé encore, et pour une troisième fois, leur confiance en Faure Essozimna GNASSINGBE. Au détriment de Jean-Pierre FABRE de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC).

Même si le mauvais perdant continue par marcher et à faire des déclarations trompe-l'œil juste pour s'accorder pour quelques mois encore les dévotions des militants qui lui reste, il faut rappeler que ce mandat du locataire légitime et légal du Palais de la Marina se veut un mandat beaucoup plus inclusif. Il est demandé l'implication de tous les citoyens du Pays pour poursuivre les efforts de développement et de reconstruction du tissu social.

Devrons-nous rester en marge de cette dynamique ? Nous ne le pensons pas. Raison pour laquelle, nous nous engageons à rendre compte, dans la véracité des faits, des actions et activités de nos dirigeants à tous niveaux.

Tout en mesurant notre responsabilité sociale, nous ne laisserons pas passer les travers et autres gaffes des responsables tous grades et degrés pris en compte.

Diriger, c'est rendre compte. Le principe de redevabilité devra être plus ancré dans nos habitudes. Et le dire, ne doit pas être pris comme des invectives, de la diffamation, des âneries envers les mis en cause.

Nous mesurons notre responsabilité et nous entendons l'assumer pleinement. Tout simplement.

Crédo TETTEH

Libre opinion :

Le naufrage de la classe politique togolaise

OÙ EST donc passé Me Zeus AJAVON, le Coordonateur du CST (Collectif Sauvons le Togo) ? On ne l'a pas (beaucoup) vu ni entendu avant, pendant et après la présidentielle du 25 avril 2015 ... pour quel'un qui " veut sauver " le Togo...

" Le CST s'engage solennellement à empêcher par toutes les voies et tous les moyens à sa disposition, la tenue des mascarades d'élections législatives et locales que le gouvernement s'acharne activement à préparer à marche forcée, ainsi que toute mascarade électorale ultérieure au Togo... "

On croit rêver en lisant cette déclaration belliqueuse de M. Zeus Ajavon, avocat de son état, qui a réussi tout de même à mobiliser plusieurs milliers de nos compatriotes dans nos rues avant les législatives du 25 juillet 2013. On est sidéré aujourd'hui de constater que ni Me Zeus AJAVON, ni les deux autres mousquetaires du CST, Me Jil-Benoît Afangbedji et Me Raphaël Kpande-Adjare n'ont pas beaucoup " montré leur visage dehors", au cours de cette présidentielle...

On se rappelle aussi que c'est ce même Zeus AJAVON qui a conduit une enquête bidon sur les incendies des marchés de Kara et Lomé de janvier 2013, enquête bidon signée par plusieurs responsables politiques, dont le leader de l'opposition togolaise, Mr Jean-Pierre FABRE, candidat malheureux à la dernière présidentielle et Pedro Francis AMUZU, l'éphémère et fantasmagorique vice-président de la CENI, désigné par FABRE !...

Comme cette enquête loufoque ne suffisait pas, c'est une certaine presse qui s'y est mise, avec la publication, à la UNE du journal LIBERTE, de Zeus AZIADOUVO, des photos de trois (3) officiers supérieurs des forces armées togolaises (FAT), dont le Chef d'Etat -major général actuel, un commissaire de police et de trois cadres de l'administration, dont la directrice générale des Impôts d'alors ! On n'a pas besoin d'être journaliste ou juriste pour savoir qu'on ne publie jamais les photos de personnes non encore inculpées, jugées et condamnées par la justice officielle ! Si un ou ces 7 concernés portent plainte, notre ami Zeus Aziadouvo et tous les signataires de cette enquête bidon se retrouveront en prison, et ils l'auront amplement mérité!

Après avoir fait rêver certains togolais naïfs, le CST a connu son apogée en s'accoquant avec l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) de Jean-Pierre Fabre, et le métisse se faufila sous la couverture du CST, qui représenta l'ANC, sous cette appellation de CST, avec d'autres formations politiques de second ordre, pour les législatives du 25 juillet 2013 ! Mais la mayonnaise n'avait pas pris, et malgré les marches, les sit-in, et les invectives menaçantes, l'ANC et le CST ne s'en sortent qu'avec seize (16) députés sur les 91 du Parlement, alors que Arc-en-ciel, un regroupement hétéroclite de sept partis politiques récolte 6 sièges, l'UFC de Gilchrist OLYMPIO, trois sièges, ADDI d'Aimé GOGUE, trois élus !

Un siège d'Indépendant est accordé à une dame de Sursaut Togo, une association...Et UNIR, le Parti au pouvoir rafla 62 sièges sur les 91 !

A côté de ce folklorique CST, animé par des défenseurs des Droits de l'Homme, qui se sont trompés d'objectifs, ce sont tous les leaders politiques de l'opposition qui ont tous fait naufrage !

1) L'ANC de Jean-Pierre FABRE

Nous l'avons dit et répété, le crime ne paie pas, surtout le parricide ! Et c'est un véritable " parricide " que Jean-Pierre FABRE et ses compagnons de l'ANC ont commis, pour se séparer de leur mentor, Gilchrist OLYMPIO, qui leur a tout donné, tout fait, mais ne leur a pas beaucoup appris en politique ! Jules César aussi avait tout fait à BRUTUS (Marcus Junius Brutus Caepio), mais le 15 mars de l'an 44 avant Jésus-Christ, Brutus donna le dernier des 23 coups de poignard que reçut Jules César ce funeste jour-là, et il mourut !

" Toi aussi mon fils ?", avait crié CESAR, en reconnaissant parmi les assassins qui se surnommaient entre eux les LIBERATEURS, son fils adoptif BRUTUS, qui n'est autre que le fils (né d'une première couche), de sa maîtresse Servilia Caepionis ! L'histoire de Gilchrist Olympio et de Jean-Pierre Fabre ressemble un peu à celle de Cesar et Brutus

L'UFC de Gilchrist Olympio, Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Isabelle Améganvi et cie d'alors, avait obtenu 27 députés sur les 81 (que comptait alors notre Parlement en 2007), contre 50 sièges pour le parti au pouvoir, le RPT d'alors, pendant que le CAR de Me AGBOYIBO glanait 4 députés. Puis, c'est l'élection présidentielle de 2010, avec le clash entre le père et le fils adoptif. Retenu à l'étranger à cause d'un accident domestique, à quelques semaines du scrutin, Gilchrist Olympio laissa sa place à Jean-Pierre Fabre, pour représenter l'UFC, et grâce à l'aura d'alors du père, le fils obtint 33% contre 66% pour Faure Gnassingbé ! Puis, c'est le renvoi des 9 députés de l'UFC (dont Jean-Pierre Fabre), et la création, plus tard, de l'ANC, et l'expression féroce de la haine contre Gilchrist Olympio, avec les injures, les menaces et la malédiction, quant l'UFC originale signa un accord politique de gouvernement avec le Président Faure Gnassingbé !

Avec ses 16 députés au Parlement, l'ANC ne présenta aucun projet de loi propre à elle depuis sa création, et son leader ne présenta aucun projet de société au peuple togolais. Tous ses discours ne font que ressasser les trois mots magiques pour lui : Alternance, Mobilisation, Changement ! Le disque est tellement rayé que les populations l'écoutaient de moins en moins. Plusieurs sondages de l'Agence " I and I " ne lui donnaient que 15 à 18 % des suffrages, s'il se présentait à la présidentielle, avec les autres ténors de l'opposition. Heureusement pour lui, ni Gilchrist OLYMPIO, ni Alberto OLYMPIO (un nouveau venu percutant sur la scène politique), ni Me Dodzi APEVON (celui-là qui avait

obtenu 6 sièges avec Arc-en-ciel en 2013, alors que l'ANC avait engrangé 16), ni Kofi Yamgnane, le franco-togolais, ancien ministre de Mitterrand) dont la représentante de Sursaut -Togo avait obtenu un siège d'Indépendant au Parlement...

En faisant une simulation du scrutin, qui est à un tour, si tout ce monde -là s'était présenté, Jean-Pierre Fabre n'aurait obtenu qu'entre 12 et 15 % des suffrages exprimés ! Il peut s'estimer heureux qu'il ait affronté Faure Gnassingbé sans ses concurrents potentiels de l'opposition, l'électorat de Faure Gnassingbé étant presque fidèle à son leader !

Jean-Pierre Fabre est un enfant gâté adoptif du Général Gnassingbé Eyadema, qui lui a fait beaucoup de choses (décidément le gars a beaucoup de pères adoptifs !). Et c'est pourquoi je crois que la Cour Constitutionnelle actuelle est complaisante à son égard, car, selon l'article 62 de notre Constitution, il n'est pas éligible aux fonctions de Président de la République au Togo, n'étant pas exclusivement de nationalité togolaise à la naissance !

Et je pense que c'est cette complaisance qui fait qu'il nargue la Haute juridiction en l'insultant qu'elle " est à la botte " du pouvoir ! Un peu de reconnaissance et de politesse, Monsieur le candidat malheureux à l'élection présidentielle !!!

Tous les observateurs de la vie politique togolaise savent que si l'UFC n'avait pas implosé, et si les LIBERATEURS de Gilchrist Olympio ne l'avaient pas poignardé, et avaient manœuvré intelligemment, l'alternance aurait été peut-être possible en cette année 2015 au Togo!!!

J'avais écrit, en observateur avisé de la vie politique togolaise, 5 articles en 2013 qui tiraient la sonnette d'alarme :

- " 2015, Adieu l'Alternance " ;
- " L'opposition togolaise et les raisons de sa perpétuelle déculotée " ;
- " Nous sommes à J-275, et l'opposition divague toujours " ;
- " Le problème au Togo n'est pas l'alternance mais ceux qui peuvent l'incarner " ;
- " A quand l'émergence de vrais leaders politiques de l'opposition togolaise ? " .

Il faut être inconscient pour ne pas s'inquiéter de ces signaux rouges, à quelques mois d'un scrutin présidentiel !

Le vrai problème du Togo est l'absence d'un vrai leader charismatique de l'opposition, compétent, travailleur, qui peut nous pondre un bon projet de société, et qui puisse conquérir le cœur des populations, aussi bien des villes comme des cam-



Dr David IHOU
pages !

2) Les autres leaders de l'opposition

Me Dodzi APEVON, Mme Kafui ADJAMAGBO, Aimé GOGUE, Gerry TAAMA, Alberto OLYMPIO, Tchassona TRAORE, AGBEYOME Kodjo sont quelques uns des figures résiduelles de l'opposition togolaise, la bonne graine sérieuse qui pouvait inquiéter Faure Gnassingbé ayant jeté l'éponge : Me Agboyibo, Leopold Gnininvi, Edem Kodjo, Joseph Kokou Koffigoh, et Gilchrist Olympio...

Rongés par le remord, pour n'avoir pas pu apporter l'alternance, à cause de la lourdeur de la tâche, mais aussi, à cause de certaines de leurs erreurs, ils s'en sont allés et sans laisser une relève digne de ce nom !

Brigitte ADJAMAGBO a trahi Léopold Gnininvi et le parti des grands cerveaux, la CDPA, en s'accoquant comme un matou avec Jean-Pierre Fabre dans Cap 2015 ; maintenant que CAP 2015 est du passé, que va-elle faire maintenant ?

Me Dodzi APEVON n'est que l'ombre de l'animal politique nommé Me AGBOYIBO ...

Francis EKON n'est que la pâle copie d'Edem KODJO dans la CPP d'aujourd'hui ...

Jean-Pierre Fabre est le Brutus togolais, qui n'est qu'un champion olympique des trottoirs de Lomé...

Agbéyomé Kodjo s'est cru le dauphin du général EYADEMA, avant que le RPT ne le cloue au pilori, pour avoir écrit un brûlot intitulé : " Il est temps d'espérer " ; il fait aujourd'hui l'équilibriste entre UNIR et une Opposition epsilon...

Aimé Gogué est un bon intellectuel sérieux, mais à part son fief des Savanes, il ne représente pas 1 % de l'électorat des 4 autres régions du pays !... **Gerry Taama** a de l'avenir, mais il lui faut encore 10 ans au moins pour s'affirmer...

Alberto Olympio ne nous a montré, jusqu'à présent, que sa langue mielleuse, mais il a renoncé au dernier moment à la présidentielle du 25 avril et personne ne sait ce qu'il vaut

Suite à la page 5

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Récupéré
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91 53 80 81
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalo
René Beaugars
Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (9097 52 56)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 09 Juin 2015

TOGO EXP
TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

SECURITE MARITIME DANS LE GOLFE DE GUINEE : Le Togo s'active pour le sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique

LORS D'UNE conférence de presse tenu au nouveau palais de la présidence hier mardi, le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu, qui représentait le chef de l'Etat, a dévoilé les contours de cette grande conférence que le Togo va accueillir du 02 au 07 Novembre 2015.

Selon le Premier Ministre, les questions de sécurité maritime sont revenues au devant de la scène notamment avec la résurgence et la croissance exponentielle des actes de piraterie le long de nos côtes. Les enjeux de la sécurité maritime vont toutefois bien au-delà de la piraterie et englobent d'autres fléaux tout aussi préoccupants tels que la pêche illicite non déclarée et non réglementée ainsi que la pollution de l'environnement marin.

Un nouvel engagement des pays africains

Tous ces phénomènes sont liés même s'ils ne bénéficient pas tous de la même médiatisation. Ils doivent donc être abordés de front, avec un nouvel engagement politique, si nous voulons valoriser



Séléagodji Ahoomey-Zunu lors de la conférence de presse tenue hier soir

illégalement par des réseaux mafieux qui pratiquent la pêche sauvage à grande échelle, compromettant ainsi gravement l'écosystème, sans oublier l'effet destructeur que ces pratiques ont sur les communautés locales de pêcheurs ? Comment enfin, l'économie maritime peut-elle contribuer efficacement à notre essor économique si la dégradation de l'environnement marin prend chaque année plus d'ampleur avec le rejet dans nos mers et océans de pol-



Robert Dussey, ministre des Affaires Etrangères

pleinement tout le potentiel de l'économie maritime dans le processus de développement de l'Afrique.

" Depuis quelques années, l'Afrique a pris un élan prometteur sur le plan économique. De nombreux pays ont retrouvé le chemin de la croissance et il nous appartient de nous organiser pour lever tous les obstacles qui peuvent nous empêcher d'atteindre nos objectifs de développement", a dit Arthème Ahoomey-Zunu qui s'est demandé comment les promesses de développement de l'Afrique peuvent-elles être tenues, si des hommes sans foi ni loi et des réseaux criminels organisés, continuent impunément d'agresser les navires et leurs équipages au large de nos côtes, quand l'on sait que 80% des approvisionnements énergétiques transitent par les routes maritimes ?

" Comment nos pays peuvent-ils tenir leurs promesses de développement si nos ressources halieutiques continuent à être exploitées

luants organiques de toutes sortes et de déchets industriels ? ", s'est demandé Arthème Ahoomey-Zunu.

Ce sont toutes ces questions urgentes et tous ces enjeux majeurs qui ont poussé le Togo à tirer la sonnette d'alarme et à se battre pour que la sécurité maritime, dans ses diverses composantes, deviennent un enjeu prioritaire de l'agenda africain. Le Premier Ministre Arthème Ahoomey-Zunu a saisi l'occasion pour réitérer au nom du Président de la République ses sincères remerciements aux Etats membres de l'Union africaine qui ont soutenu le Togo et qui partagent sa vision.

Selon le Premier Ministre, cette vision repose sur la nécessité de créer les conditions d'échange et de partage grâce auxquelles le continent africain pourra s'approprier la question essentielle de la sécurité maritime pour en faire un élément central de son agenda de développement.

Contribuer à faire de la sécurité maritime un cheval de bataille pour toute l'Afrique.

Le Premier Ministre a indiqué que le Togo prend cette option parce que le domaine maritime africain offre à toutes les nations africaines de grandes possibilités de croissance, en terme de ressources naturelles et énergétiques, de commerce et d'industrie, et que l'avenir de l'Afrique dépend aussi des mers et des océans.

Arthème Ahoomey-Zunu a en outre relevé que ces dernières années, le Togo a beaucoup investi dans la sécurité maritime, tant au plan institutionnel qu'opérationnel. " Nous avons procédé à une vaste restructuration de l'action de l'Etat en mer. Nous avons beaucoup investi dans le développement des infrastructures portuaires. Nous avons également renforcé et modernisé nos équipements pour la sécurisation de nos côtes" a dit Arthème Ahoomey-Zunu. Mais il a reconnu que cela ne suffit pas car la sécurité maritime doit être abordée comme un enjeu régional, un enjeu africain. " A l'échelle de l'Union africaine, des initiatives louables ont déjà été prises avec une série de rencontres et de décisions importantes. Mais nous devons prolonger ces efforts, nous devons aller plus loin dans nos engagements et les coordonner davantage" a-t-il ajouté.

Dans la perspective de la conférence de Novembre prochain à Lomé, le Premier Ministre a souligné que le Togo s'efforce d'offrir, à Lomé, un cadre qui permettra une nouvelle réflexion sur les déterminants de la sécurité maritime en Afrique. " Nous tâcherons de donner à notre continent l'occasion de prendre un nouveau départ, en examinant les enjeux et les contraintes politiques et économiques qu'elle soulève. Nous devons réévaluer l'efficacité des moyens juridiques, financiers et opérationnels grâce auxquels nous serons en mesure de renforcer la sécurité maritime sur l'ensemble du continent africain pour en faire un véritable outil de développement", a fait relever le Premier Ministre qui a poursuivi en ces ter-

mes : " Pour ce qui nous concerne au Togo, nous savons ce que nous devons à une sécurité maritime accrue sur le continent. Elle conditionne directement le succès du projet de corridor de développement qui mobilise tout le peuple togolais. Elle conditionne aussi notre capacité à mieux servir les pays de l'arrière-pensée qui partagent avec nous les services du Port autonome de Lomé".

Pour le ministre des affaires étrangères et de la coopération, l'ambition du Président de la République Faure Gnassingbé, au terme de la conférence du mois de novembre, est d'aboutir à une charte sur la sécurité maritime en Afrique afin d'éradiquer le mal et d'offrir au continent les meilleures chances de développement.

Le Sommet de Lomé

53 pays de l'Afrique, des délégations de l'Europe et de l'Amérique sont attendus à Lomé du 2 au 7 Novembre 2015.

Pour le président du comité d'organisation Michel Dagoh, qui a été chargé par le ministère des Affaires étrangères de cette délicate mission, le Togo saura relever le défi.

"L'Etat togolais a pris l'engagement devant la communauté africaine d'organiser cette conférence en toutes responsabilités. Le gouvernement fera tout ce qui est possible pour que les choses se passent dans les meilleures conditions et que le sommet soit un succès en terme d'accueil des délégués et de qualité des échanges", a dit Michel Dagoh.

Pour le Ministre des affaires étrangères et de coopération "l'arrivée d'importantes et nombreuses délégations à Lomé, requiert de meilleures dispositions d'accueil, d'hébergement et de restauration au niveau de toutes les structures hôtelières". Le gouvernement souhaiterait voir les acteurs et professionnels du tourisme, de hôtellerie, de la restauration et voyagistes se mobiliser à ses côtés pour une synergie d'appui nécessaire à la réussite de cette conférence"

Le choix porté sur Lomé pour abriter ce sommet s'explique par le fait que le Togo avait inscrit, à l'ordre du jour de la 23ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenue à Malabo (Guinée Equatoriale), le point sur la piraterie maritime.

Cette proposition a été très favorablement accueillie par la Conférence, qui a perçu la proposition togolaise comme étant le premier acte concret entrant dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision sur la stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050).

Ali SAMBA

Zozo

L'UFC ACCUSE L'ANC ET LE CAR D'AVOIR EMPÊCHÉ LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES

L'Union des forces de changement (UFC) de Gilchrist Olympio continue de faire le bilan des cinq ans de l'Accord RPT-UFC signé le 26 mai 2010 à la suite de l'élection présidentielle de la même année...

Intervenant dimanche dernier sur Nana FM, Djagba Yempabou, responsable de la communication de l'UFC, impute la responsabilité du non aboutissement des réformes politiques aux contestataires des résultats de l'élection présidentielle de 2010 et du Comité d'action pour le renouveau (CAR). Selon M. Yempabou, ces deux entités de l'opposition auraient empêché le RPT et l'UFC de jouer sur leur majorité mécanique à l'Assemblée nationale pour faire passer les réformes politiques.

" Le 27 novembre 2010, le comité de suivi a souligné dans un communiqué les différents points de la Constitution qui devront être envoyés à l'Assemblée nationale pour être touchés et le RPT et l'UFC avaient la majorité qualifiée à l'Assemblée pour faire passer cette réforme quand les autres qui marchaient dans la rue et le CAR ont mis en garde les deux parties en accord contre toute tentative de modifier la Constitution sans eux, parce que selon eux, l'APG aurait dit de faire les réformes sur la base d'un consensus national", a-t-il expliqué Djagba Yempabou. Selon ce dernier, le RPT et l'UFC se seraient ravisés à partir de ce moment en ouvrant la version rénovée du Cadre permanent de dialogue et de concertation (CPDC)...

AHOOMEY-ZUNU INSTRUIT LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE RENDRE PUBLICS LES COMPTES DE LA CAN 2013

Va-t-on vers la publication du rapport des comptes de la Coupe d'Afrique des Nations 2013 (CAN 2013), promise par le premier ministre, Arthème Ahoomey-Zunu ?

L'information donnée par la radio Kanal FM par le truchement de l'émission " club de la presse " en a tout l'air. Le Premier ministre aurait instruit " expressément " le ministre de l'Economie et des finances, Adji Otéth Ayassor de rendre publics les rapports effectués par le Cabinet IIC et le Cabinet KPMG sur la gestion des fonds collectés.

Pour rappel, à la veille de la participation des Eperviers à la CAN 2013 en Afrique du sud, compétition au cours de laquelle l'équipe togolaise a atteint les quarts de finale (niveau jamais atteint), des ponctions ont été effectuées sur les coûts de communication sur les différents réseaux de communication.

Cette opération aurait permis, selon les informations, de rassembler des milliards de francs CFA.

A l'issue de la CAN, le premier ministre est monté au créneau pour informer l'opinion sur le fait que des comptes financiers de la gestion de ces fonds seront présentés publiquement et que personne ne garderait par devers lui aucun centime.

Mais au lendemain de sa démission le 22 mai dernier, les langues ont commencé par se délier, comme quoi, il n'a pas tenu à sa parole, de rendre publics les comptes.

DAMMIPI NOUPKOU : « LE DÉLESTAGE N'A PLUS SA RAISON D'ÊTRE »

Le plan de fourniture rotative de l'énergie électrique publié il y a seulement quelques jours par la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), ne s'applique plus et donc le délestage n'a plus sa raison d'être.

Autrement dit, le Togo enregistre désormais le nombre de mégawatts dont il a besoin aussi bien en temps plein et aux heures de pointe pour faire face au besoin national en matière d'électricité.

L'annonce a été faite par le ministre de l'Energie et des mines, Dammipi Noupkou sur RFI ce mardi.

« La fourniture a recommencé normalement et le délestage n'a plus sa raison d'être, nous avons la fourniture plus les groupes qui produisent localement », a déclaré le ministre.

Et pourtant, il y a quelques jours, le Directeur général de la CEET, Dr Gnané Djétéli n'a pas hésité à faire savoir que le Togo passe par une situation difficile en matière de fourniture de courant électrique à cause de l'arrêt de la fourniture de l'électricité du Nigeria à la Communauté électrique du Bénin (CEB) et la baisse de la participation électrique du Ghana à la même communauté.

« Le Nigeria envoie 200 megawatt à la CEB et le Ghana envoie 120. Depuis le dimanche 24 mai, le Nigeria fournit zéro et le Ghana envoie 50 dont 10 reviennent au Togo. Les autres sources de production, notamment Contour Global ont été mises en branle mais nous n'atteignons pas le niveau qu'il nous faut pour donner de l'électricité à tous au même moment », avait-t-il déclaré.

Zozo

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE : IMPORTANTS
PROGRÈS DU TOGO



Faure Gnassingbé et José Graziano da Silva, directeur général de la FAO

Selon le dernier rapport sur l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI 2015) publié mercredi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde est passé, pour la première fois, sous la barre des 800 millions (contre 1 milliard en 1990-92), soit un peu plus d'une personne sur neuf dans le monde.

Le rapport estime que 795 millions de personnes sont toujours en situation de "sous-alimentation", soit une réduction de 167 millions sur la dernière décennie, malgré une hausse de la population mondiale de 1,9 milliard d'habitants depuis 1990. Ce résultat est largement dû aux progrès 'rapides' observés en Chine et en Inde.

En revanche, l'Afrique sub-saharienne reste dans le rouge avec près d'un quart de sa population (23,2%) en état de sous-alimentation.

Bonne nouvelle en revanche pour le Togo. Le rapport indique que le pays est en passe d'atteindre les objectifs internationaux de réduction de la faim (SMA*) et la cible OMD 1 a d'ores et déjà été dépassée.

Le nombre de personnes sous-alimentées était de 1,2 million entre 2010 et 2012, il est de 800.000 aujourd'hui. Certes, c'est encore trop important mais la politique de lutte contre la faim menée par le gouvernement commence à porter ses fruits.

En juin 2013, la FAO avait récompensé le Togo pour être parvenu à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim sur son territoire, bien avant l'échéance de 2015 fixée par les objectifs internationaux.

LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
SE REMOBILISENT AUTOUR DES
RECOMMANDATIONS DE LA CVJR



La table d'honneur au lancement des travaux

Les organisations de la société civile, membres de la Plateforme citoyenne justice et vérité (PCJV) sont depuis le lundi dernier à Lomé, à une rencontre d'échanges et de mobilisation sur le thème : " mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) ".

Et c'est en présence de l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne, Nicolas Berlanga-Martinez, du ministre des Droits de l'Homme et de la consolidation de la démocratie, Hamadou Yacoubou Koumadjo, du représentant de la présidente du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCCRUN), Claudine Kpondzo Ahiany et de l'adjoint du représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo (PNUD-Togo), Siaka Coulibaly que les travaux ont été ouverts.

Initié par le HCCRUN, en collaboration avec le Collectif des associations pour la lutte contre l'impunité au Togo (CACIT), cette rencontre vise à mobiliser les organisations de la société civile autour des recommandations de la CVJR ainsi que les programmes de réparation pour les victimes, pour la stabilité et la déségrégation du climat sociopolitique du Togo.

" Depuis la mise en place du HCCRUN, le processus de réconciliation et de renforcement de l'unité nationale est enclenché. Nous sommes dans un processus de reconstruction et nous sommes tournés vers l'avenir, l'avenir de notre pays le Togo, un avenir qui est à construire aujourd'hui et les sociétés civiles ont un rôle important à joué en accompagnant le gouvernement, le HCCRUN, et que chacun apporte sa pierre à la construction de cet édifice ", a déclaré Johnson-Ansah Ampah, vice-président de la Plateforme Citoyenne Justice et Vérité (PCJV).

" L'atelier de ce jour est une initiative très importante qui va certainement à partir des recommandations qui vont sortir des travaux, donner des éléments qui vont permettre l'accompagnement du PNUD au processus de réconciliation au Togo ", a souligné Siaka Coulibaly. Selon Hamadou Yacoubou Koumadjo, cette initiative du HCCRUN se situe dans le cadre des mesures d'accompagnement du gouvernement pour la société civile. " C'est un travail de longue haleine qui ne peut pas se faire du jour au lendemain et je pense que beaucoup de Togolais comprennent que c'est dans le dialogue, l'accompagnement que nous pouvons réussir à mettre en œuvre de façon effective et intégrale les recommandations de la CVJR ", a déclaré le ministre.

TOGO TELECOM/GESTION ET ETATS FINANCIERS 2007 :
L'ex DG Sam P. Bikassam répond à un article
paru dans le Journal LE MEDIUM du 12 Mai

DANS SA parution du 12 Mai 2015, notre journal LE MEDIUM a publié un article intitulé : TOGO TELECOM/ GESTION ET ETATS FINANCIERS EXERCICE 2007 : 143.091.452 FCFA de frais de mission injustifiés ; 176.693.300 FCFA pour l'achat des boissons et 157.259.005 FCFA pour le sponsoring en terme de frais de publicité et marketing sous BIKASSAM.

Par voie d'huissier en date du 27 Mai 2015, Monsieur Sam P. BIKASSAM, a notifié à Monsieur le Directeur de Publication du Journal Le Medium une lettre ayant pour objet : Eléments de droit de réponse relatifs à votre article sur TOGO TELECOM publié dans le numéro 172 du 12 au 18 Mai 2015.

Dans cette lettre, Sam P. Bikassam écrit : " Cela fait plus d'un an que j'ai quitté TOGO TELECOM dans des circonstances jusqu'ici non élucidées. Durant cette période, je me suis exercé à pardonner et à oublier bien que cela soit affectant de voir ce dont l'on s'est sacrifié se démolir sous ses yeux par le fait des gens à détruire. Mais vous voilà avec beaucoup de gens tapis dans l'ombre pour justifier l'impensable et continuer à masquer les maux faits à la Société, aux clients et aux employés pour lesquels nous nous sommes investi durant près de neuf ans (...). J'ai donc beaucoup réfléchi et j'ai conclu que c'était mieux de vous écrire personnellement pour vous donner quelques éléments de réponse afin que vous sachiez corriger le tir sans que j'aie à utiliser des mots méprisants à votre égard. J'ai réalisé ma rage ou l'expression de ma colère contre vous serait une faiblesse de ma part et une agression contre vous et contre moi-même. Tout le monde en serait perdant. Quand vous attelez à écrire les mensonges ou des apprentis de la destruction vous amènent à écrire n'importe quoi et que vous souteniez tout cela, il y a de quoi de se mettre en colère. Mais dans mes exercices pour rester sur la voie, je sais qu'aucune colère ne peut être justifiée. Ce n'est pas facile pour notre petit mental d'accepter de telles injustices et se taire. Mais il ne s'agit pas de ma petite personne. Mais de tous les amis et parents qui connaissent M. BIKASSAM tel qu'il est et de tout le pays qui habite un esprit de la culture de la médiocrité et de médisance sans pareil qui conduisent à retarder le développement du pays et particulièrement les télécommunications. La preuve, tout est organisé pour(...)"

Monsieur Sam P. Bikassam indique dans sa lettre nous faire connaître quelques pans de vérité que nous aurons le loisir de vérifier. " Mais je crois que la précipitation dans laquelle vous vous êtes pressé de pondre un article qui est une pure désinformation ne



Sam Pétchétiadi Bikassam, ex DG de Togo Télécom

peut pas vous permettre de prendre plus d'une semaine à réécrire une version corrigée. Vous êtes bien responsable de vos écrits selon le code de la presse", écrit Sam P Bikassam.

Dans les lignes qui ont suivi, Sam P. Bikassam se justifie sur quelques points soulevés dans notre article du 12 Mai.

De la situation des emprunts.
29.241.013.335 FCFA (ndlr)

De 19 Septembre 2005 à la nomination de M. Bikassam au 31 Décembre 2007, TOGO TELECOM a contracté 000 FCFA, écrit Sam P. Bikassam.

" Nous avons commencé les procédures de prêts pour appuyer les travaux de la construction de la fibre optique entre Lomé et Atakpamé et l'entame de la construction du câble sous marin. J'aurai voulu bien faire des emprunts durant la période mais malheureusement aucune banque n'était prête à nous emprunter parce que les paramètres de gestion étaient au rouge", fait remarquer l'ex DG de TOGO TELECOM qui indique que malgré tout, ces emprunts qui n'étaient sous son exercice dataient entre dix et deux ans ont permis de couvrir essentiellement :

- La construction de la fibre optique entre Aneho et Sinkassé
- Le passage en base de dix dans le réseau d'accès
- La mise en place du système de gestion commerciale
- La mise à jour des bases de données.

Du récapitulatif des remboursements

Ici, le sieur Sam P. Bikassam se demande si c'est un tort de rembourser les emprunts contractés sous les exercices des autres Directeurs Généraux ou si l'on pense que les emprunts ne doivent pas porter d'intérêts.

" Quelle entreprise peut vivre sans investissements dont les amortissements sétaient sur cinq, dix, vingt ans sans recourir aux emprunts," questionne Sam P. Bikassam qui suggère au Journal LE MEDIUM de demander à ceux qui ont fait le rapport dont il a eu copie pourquoi ils n'ont pas présen-

totale des dépenses effectuées entre le PCA et le Directeur Financier. "Ils ont évité de me faire savoir avant la fin", relève Sam P. Bikassam.

N'excusant pas ses responsabilités, Sam P. Bikassam écrit qu'il avait demandé à rembourser sur ses primes de gestion mais cela lui a été refusé sur le fait que d'autres personnes ne faisant pas partie du directoire en bénéficiaient aussi.

Des frais de missions parfois injustifiés

Monsieur Sam P. Bikassam estime que LE MEDIUM excelle dans la désinformation pour couvrir ceux qui sont en train de détruire la boîte.

" Je suis recruté le 6 juillet 1992 et je suis parti le 24 Mars 2014, en position de Directeur Général. J'ai régularisé toutes mes missions que ce soit à l'intérieur comme à l'extérieur. A mon départ, c'est Togo Télécom qui me devait pour certaines missions à l'extérieur", écrit-il.

Pour Sam P. Bikassam, tout est perceptible dans toute organisation surtout dans les sociétés d'état considérées comme des vaches à lait. "Mais à force d'écrire des âneries, vous allez continuer à alimenter les réseaux qui ne défendent que les intérêts personnels", souligne-t-il

Les vérités de Sam P. Bikassam

Pour conclure, Monsieur Sam P. Bikassam dit s'être trompé sur la volonté des Togolais de voir leurs sociétés prospérer sous un autre Togolais.

" Vous avez étalé dans vos documents la volonté notoire d'un groupe de personnes décidés à nuire Togo Télécom parce que c'est M. BIKASSAM, un simple

Suite à la page 5

Lomé, le 25 Mai 2015

A
Monsieur le Directeur du
journal Le Medium
Lomé

Objet :

Eléments de droit de réponse relatifs à votre article sr TOGO TELECOM publié dans le numéro 172 du 12 au 18 Mai 2015

Monsieur le Directeur de Publication du journal Le Medium,

Cela fait plus d'un an que j'ai quitté TOGO TELECOM dans des circonstances jusqu'ici non élucidées. Durant toute cette période, je me suis exercé à pardonner et à oublier bien que cela soit affectant de voir ce dont l'on s'est sacrifié se démolir sous ses yeux par le fait des gens à détruire. Mais vous voilà avec beaucoup de gens tapis dans l'ombre pour justifier l'impensable et continuer à masquer les maux faits à la Société, aux clients et aux employés pour lesquels nous nous sommes investi durant près de neuf ans.

Je vous fais une copie de mon droit de réponse à votre confrère de La dépêche publié en août dernier. Je le fais pour vous montrer l'allure que pourrait prendre mon droit de réponse par rapport à vous.

J'ai donc beaucoup réfléchi et j'ai conclu que c'était mieux de vous écrire personnellement pour vous donner quelques éléments de réponse afin que vous sachiez corriger le tir sans que j'aie à utiliser des mots méprisants à votre égard. J'ai réalisé ma rage ou l'expression de ma colère contre vous serait une faiblesse de ma part et une agression contre vous et contre moi-même. Tout le monde en serait perdant. Quand vous vous attelez à écrire les mensonges ou des apprentis de la

TOGO TELECOM/GESTION ET ETATS FINANCIERS 2007 :

L'ex DG Sam P. Bikassam répond à un article paru dans le Journal LE MÉDIUM du 12 Mai

Suite de la page 4

fil de paysan a osé changé la phase d'une société", relève l'ex DG de Togo Télécom dans sa lettre et qui poursuit en ces termes :

“- A mon arrivée, le CA était de 35 milliards et le bénéfice net était de 500 millions

- En fin 2007, le CA était de 36 milliards avec un bénéfice de plus de 6 milliards. Le CA a été de 32 milliards en 2006 parce que nous avons pu dépouiller l'ancien chiffre de fausses valeurs.

- En 2008, le CA est passé à plus de 45 milliards avec plus de 8 milliards de bénéfice net

- En 2009, le CA est passé à plus de 60 milliards avec un bénéfice net de 9,6 milliards.

- En 2010, des mensonges ont été proliférés sur la gestion de M. BIKASSAM, un groupe de personnes a illégalement retiré la signature à M. BIKASSAM. Je n'avais pas démissionné parce que je voulais qu'on me démontre ce que j'ai volé. Togo Télécom a commencé sa descente. A notre reprise de signature, nous avons commencé par corrigé certaines choses comme ces sponsorings aux institutions et à d'autres sur demande. Mais cela n'a pas passé.

Malgré tout, Togo Télécom réalise des bénéfices de plus de 3 milliards. Entre fin 2007 et fin

2009, Togo Télécom a eu l'accord de classement de la BCEAO, triple A (AAA).

En Novembre 2007, Togo Télécom était programmé pour être privatisée. Mais en Octobre 2007, une délégation de la banque mondiale conduite par se vice présidente a apprécié les ratios de gestion de Togo Télécom. Elle a eu à nous féliciter et à repousser l'échéance en fin juin 2008.

En fin juin 2008, les réalisations à mi parcours dépassaient les prévisions annuelles. Ce qui explique l'augmentation fulgurante des résultats en fin d'année. La banque mondiale a été obligée d'abandonner le projet de privatisation de Togo télécom alors que c'était la condition pour la reprise.

C'est aussi à partir de Février 2008 que Togo Télécom est apparue pour la première fois parmi les 500 meilleures entreprises africaines passant de 459 au 414 et puis 389 sur trois ans.

Sans compter que c'est seulement le 18 Janvier 2007 que Togo Telecom a été connecté au haut débit à travers la côte d'Ivoire en passant par le Burkina et sous M. BIKASSAM qu'une station de câble sous-marin est installée au Togo en mai 2012.”

Voilà donc les récriminations de

C'est aussi à partir de février 2008 que Togo Telecom est apparue pour la première fois parmi les 500 meilleures entreprises africaines passant de 459 au 414 et puis 389 sur trois ans.

Ce n'est pas une question d'affaires, c'est de réel chiffre et nous n'avions même pas connaissance de ce classement avant.

Sans compter que c'est seulement le 18 janvier 2007 que Togo Telecom a été connecté au haut débit à travers la Côte d'Ivoire en passant par le Burkina et sous M. BIKASSAM qu'une station de câble sous-marin est installée au Togo en mai 2012 ?

C'était juste des éléments produits pêle-mêle pour vous permettre d'éclairer l'opinion en guise de mon droit de réponse sous votre responsabilité.

Veillez agréer Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.



Sam P. BIKASSAM

Monsieur Sam P. Bikassam à l'en-droit de votre Journal.

LE MÉDIUM espère avoir permis à Monsieur Sam P. Bikassam d'avoir livré sa part de vérité dans cette affaire et qu'il est satisfait du traitement qui en a été fait.

LE MÉDIUM ne versera pas

dans la polémique mais reste déterminé à apporter la lumière sur les dysfonctionnements qu'il observera dans la gestion de la chose publique car c'est le bien de tous les Togolais. A bon entendre...

Credo Tetteh

Libre opinion :

Le naufrage de la classe politique togolaise

Suite de la page 2

vraiment !...

Tchassona Traoré, le notaire, est un bouche-trou électoral, sans rien de consistant à proposer à ce jour au peuple togolais !...

A quel Saint allons -nous nous vouer pour avoir un homme politique de valeur qui peut faire le consensus ?...

3) La diaspora togolaise

C'est la plus grosse déception des togolais ! Il faut lire les articles délirants des soi-disant intellectuels togolais de l'extérieur pour se demander si nous ne sommes pas maudits !

Dr Yves Amaïzo, Pierre Adjeté, Komlan Douvon, Kofi Folikpo, Camus ALI, Matapari DZIMA, Brigitte Améganvi, Jean-Baptiste PLacca (le Nègre de RFI), Tino Brassier, Komlan Kpogli, Sena ALI-PUI, David Kpelly, et Kodjo EPOU, etc. , donnent la nausée à cause de leurs analyses sur les réseaux sociaux...

Depuis au moins deux ans que je lis leurs articles, je n'ai vu aucun d'eux faire des propositions concrètes pour l'avancement de notre pays ! Ils ânonnent, délirent, critiquent pour critiquer et se masturbent à volonté, sans se soucier de leur dignité personnelle...

Kodjo EPOU par exemple, trouve par exemple, que c'est épatant que la CEDEAO inscrive dans sa charte, la limitation des mandats à deux pour les pays membres ! On a beau lui expliquer que le système politique de

chaque pays dépend de son peuple - et de son peuple seul - et que seules les populations de chaque pays ont le droit, par référendum national, de décider du modèle politique de leur pays.

La politique de chaque pays relève de sa souveraineté nationale, et c'est pourquoi la France peut avoir une limitation des mandats de ses présidents, alors que l'Allemagne, cofondatrice de L'UE, n'a pas de limitation de mandats pour ses chanceliers et Chancelières ! Idem pour le Luxembourg ! Idem pour le Royaume-Uni, qui veut, par référendum, sortir même de l'UE, selon les promesses du Premier Ministre David Cameron, brillamment réélu récemment ! Chaque pays est en plus libre d'enter ou de sortir d'une Organisation sous régionale, comme l'a fait le Rwanda, il y a 8 ans, et qui veut encore réintégrer la même Communauté des ETATS de l'Afrique Centrale aujourd'hui ! Ce n'est pas Michel Kafando, ni Yaya Jamey, ni Yayi Boni, ni IBK, ni Alassane OUATTARA qui vont décider que les togolais, par exemple, doivent avoir leurs mandats présidentiels limités à deux !

Ce ne sont pas non plus les présidents mexicain ou vénézuélien ou même américain, qui peuvent décider, à un sommet, que le mandat de tous les pays de l'Organisation des Pays Américains sera désormais de un an ou de 3 ans !

Comme on le voit, il y a un trou d'air dans le cerveau de certains de

nos intellectuels de la diaspora et ce n'est pas demain la veille qu'on peut voir un présidentiable poser sa valise au palais de La Marina (siège de la présidence togolaise)...

Par ailleurs, récemment, le groupe musical TOOFAN a été chahuté à NANTERRE où il donnait un concert, sous prétexte que le groupe avait chanté au Togo, pour la campagne électorale de Faure Gnassingbé, pour la présidentielle du 25 Avril dernier ! Ils vivent dans un pays démocratique comme la France et ne savent pas qu'à chaque meeting politique dans l'Hexagone, chaque vedette de la chanson se produit pour le candidat de leur choix, à la demande du candidat !

Comme on le voit, nous avons de sérieux problèmes au Togo pour expliquer aux togolais de l'intérieur

comme de l'extérieur le sens de la démocratie ! Peut-être une lobotomie sera nécessaire pour certains togolais, pour qu'ils ne nous honnissent pas, à longueur d'années et de décennies...

Les prochaines échéances électorales seront pour juillet 2018 (législatives) et pour Avril 2020 (présidentielle), avec la même Cour Constitutionnelle (elle est élue pour 7 ans après avril 2013, pour ceux qui ne le savent pas)... Espérons que nous n'allons plus voir et entendre les élucubrations que nous avons vues et entendues pendant cette demi-décennie, de la part de certains politiciens ignares, paresseux, malhonnêtes, et irresponsables !

Que Dieu protège le Togo !

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et stratégie sécuritaire



LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER N° VERT **8280** Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT **8201** Renseignements

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECHERCHES

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Zozo

38ÈME JOURNÉE DE L'ARBRE : ANDRÉ JOHNSON AVANCE DES CHIFFRES ET APPEL-LE LA POPULATION AU REBOISEMENT



André Johnson, ministre de l'Environnement

Les patrouilles régulières de la police et de la brigade forestière contre les braconniers sur toute l'étendue du territoire national a permis de saisir pour le premier trimestre de cette année, 425 tronçonnes, 95 pièges, 23 filets de chasse et 18.946 produits de sciage de tout genre. Les produits des saisies ont généré au trésor public une somme de 214 millions de francs CFA.

L'information a été donnée ce dimanche par le ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson dans son message annonciateur du lundi 1er juin 2015 qui est la 38ème édition de la journée de l'arbre instituée par les autorités togolaises en 1977 pour sensibiliser les populations sur l'importance du reboisement et voir le Togo devenir un pays forestier.

" L'avenir de la forêt dépend de nous et notre devenir est conditionné par la forêt. C'est en plantant des arbres et en réhabilitant des forêts disparues que nous lutterons également contre l'érosion des sols, contribuerons à rétablir des réserves d'eau en péril et mettrons un frein à la désertification et à la disparition de la biodiversité. Nous devons mettre les moyens et redoubler d'efforts pour réaliser notre croissance et notre développement de la nature ", a indiqué le ministre dans son message.

A travers le reboisement, le Togo veut disposer d'une couverture forestière de 20% à l'horizon 2035. Selon les informations, chaque année, 3.000 hectares sont reboisés contre une perte annuelle de 15.000 hectares.

Cette 38ème célébration de la journée de l'arbre est placée sous le thème : " arbre, forêt, climat ". Cette journée de lundi 1er juin 2015 sera marquée par une opération de mise en terre de jeunes plants sur toute l'étendue du territoire national.

Selon les estimations scientifiques, un arbre de taille moyenne absorbe 12 kg de gaz carbonique et rejette l'oxygène nécessaire à une famille de 4 personnes.

SANTÉ / MÉNINGITE : DE FAUX VACCINS CIRCULENT DANS LA RÉGION

Des contrefaçons de vaccins contre la méningite circulent depuis plusieurs semaines au Niger. Ils sont sans danger pour l'organisme, mais totalement inefficaces. Si le trafic est pour le moment circonscrit au Niger, la représentation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Togo vient de mettre en garde les populations.

Les soupçons de l'OMS proviennent de lots de Mencevax dont les dates de fabrication et d'expiration ne correspondent pas à ceux fabriqués par le laboratoire GlaxoSmithKline (GSK). Ce qui laisse penser qu'il s'agit de contrefaçons.

Les faux médicaments fabriqués généralement en Asie inondent les marchés africains.

L'épidémie de méningite qui sévit depuis janvier dans plusieurs régions du Niger a fait 358 morts sur 5.273 cas suspects recensés selon les autorités sanitaires.

Le Niger, Etat sahélien aride et l'un des pays les plus pauvres au monde, est régulièrement frappé par des épidémies de méningite en raison de sa position au sein de " la ceinture de la méningite ", qui s'étend du Sénégal à l'ouest jusqu'à l'Éthiopie à l'est, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Très contagieuse, la maladie se manifeste par une montée brutale de température, de violents maux de tête, des vomissements et une raideur du cou.

L'ANSAT DONNE LA PRIORITÉ AUX CONSOMMATEURS

Afin de stopper la flambée des prix du maïs, l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire (ANSAT) a décidé d'ouvrir ses magasins afin de permettre aux consommateurs de se procurer ce produit de base à un coût raisonnable.

Le ministre en charge de l'Agriculture, Ouro-Koura Agadazi, avait indiqué il y a quelques jours que l'ANSAT déverserait tous ses stocks - et pas seulement le maïs - sur le marché local au moment opportun pour stabiliser les prix.

C'est donc fait. L'ANSAT vend désormais les produits céréaliers aux prix suivants : 9500 Fcfa le sac de 50 kg de maïs; 9500 Fcfa le sac de 50kg de sorgho ; 13.000 Fcfa le sac de riz blanc long grain naturellement parfumé ; 10.000 Fcfa le sac de riz blanc de 25 kg long grain naturellement parfumé et 7.500 Fcfa le sac de riz blanc 25 kg couscous naturellement parfumé.

ZOZO

VASTE OPÉRATION D'ASSISTANCE EN FAVEUR
DES SINISTRÉS

Après la série de tornades qui ont frappé depuis le début de l'année plusieurs régions et on occasionné d'importants dégâts matériels, le président Faure Gnassingbé a lancé une opération d'assistance en faveur des 763 foyers sinistrés, soit 5.500 personnes.

Les intempéries ont frappé 30 localités et 13 préfectures (Avé, Agou, Amou, Est-Mono, Moyen-Mono, Ogo, Tchaoudjo, Blitta, Mô, Tchamba, Kozah, Tandjoaré, et Kpendjal). Cette mission de secours fait suite à l'évaluation des dégâts occasionnés par les tornades et au soutien offert sur le terrain aux ménages sinistrés par les autorités locales et les services déconcentrés.

A travers cette opération d'assistance, le chef de l'Etat et le gouvernement mettent à la disposition des victimes une enveloppe de 86 millions de Fca composée de fourniture en matériel de reconstruction et aides financières directes.

Le ministre de l'Action sociale, Dédé Ahofofa Ekoué et le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Damehame Yark ont lancé l'opération ce samedi depuis la préfecture de Tandjoaré...

DÉBUT DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE / 2682
CANDIDATS PASSENT PAR LE MOULE DU CAP

2682 candidats répartis en 28 spécialités prennent part depuis ce mardi à Lomé à l'examen du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) malgré la première grande pluie qui s'est abattue sur la capitale togolaise.

Le ministre de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'industrie, El Hadj Brim Bouraïma Diabacté a effectué une tournée dans quelques centres pour constater de visu les conditions dans lesquelles les postulants à ce diplôme professionnel composent.

« Je suis en train de visiter les différents centres d'écrits pour voir dans quelles conditions les candidats composent avec cette pluie accompagnée de tonnerre violent. Nous sommes allés dans deux centres et nous avons constaté avec satisfaction que les élèves sont en train de composer dans de très bonnes conditions » a-t-il laissé entendre. A en croire le ministre, les candidats sont bien appliqués et assidus au travail dans l'espérance d'avoir un bon résultat à la fin de cet examen.

Il faut rappeler que pour cette année 2015 au Togo, les filières de la boucherie et de la charcuterie ont été incluses dans les matières de cet examen.

UNE ASSOCIATION RÉCLAME DE " LOURDES
PEINES " CONTRE LES HOMOSEXUELS ET LES
BIENNES DU PAYS

" Le Togo sera davantage béni et prospère si l'Assemblée Nationale Togolaise arrive à voter une loi qui punit sévèrement cette ignominieuse pratique ". C'est là le contenu d'un communiqué rendu public par le Mouvement Martin Luther KING (MMLK), une association de la loi 1901, qui recommande aux autorités publiques des mesures " hardies " contre l'homosexualité qui selon elle, serait en expansion au Togo. Pour le mouvement dirigé par Edoh Komi, activiste de la société civile, défenseur des Droits de l'Homme et pasteur de formation, l'homosexualité est une pratique " contraire à nos valeurs et surtout au plan de Dieu pour l'humanité ".

L'homosexualité est une tare, une perversité de la société moderne qui mérite d'être combattue et réprimée de la manière la plus rigoureuse possible, " une pratique que celui-ci assimile à un " crime contre Dieu et contre l'humanité ".

" Le Mouvement Martin Luther KING (MMLK) considère que ce fléau est une atteinte à la vie et à la dignité humaine et il faut agir dès maintenant pour que le mal ne se propage et n'embrasse notre société et dont les conséquences seront tragiques et indescriptibles. Conscient que ce mal est un danger social auquel il faut résister sans indulgence, le Mouvement Martin Luther KING demande à l'Assemblée Nationale de voter une loi anti-homosexualité non seulement pour réprimer et condamner les individus qui se livrent à cette immoralité sexuelle mais aussi tous ceux qui favoriseraient l'acte à des fins lucratives et pécuniaires...

CRÉATION DE RICHESSES

Le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) table sur une croissance agricole de 6% cette année. La bonne pluviométrie est un élément favorable, mais le gouvernement va également accompagner les producteurs en leur livrant des intrants et des engrais.

La Centrale d'achat et d'approvisionnement des intrants agricoles (CAGIA) va fournir 18.000 tonnes d'engrais NPK, 8000 tonnes d'urée, 16.000 litres de produit phytosanitaire et 350 tonnes de semences variées. Le PNIASA constitue le pivot de la relance du secteur agricole.

L'agriculture représente 40% de la création de richesses et compte pour 20% des ressources à l'exportation. Le PNIASA est destiné à améliorer la productivité, la qualité et la rentabilité et les résultats sont au rendez-vous.

ECONOMIE/ COTONCULTURE :

Le Togo vise 130 000 Tonnes pour la campagne " 2015/2016 "

LES 28 ET 29 Mai 2015, les principaux acteurs de la filière se sont réunis à Kara pour évaluer les résultats de la campagne cotonnière 2014/15 et prendre les mesures idoines pour améliorer les performances de la nouvelle campagne.

Au cours des travaux, le centre de recherche cotonnière à travers différentes communications a rappelé les qualités intrinsèques de la semence togolaise qui en fait une des meilleures au monde et engagé les producteurs au respect des itinéraires techniques pour une production optimale à l'hectare.

A l'issue de la rencontre, les nouveaux objectifs de la filière ont été fixés. Les producteurs se sont engagés pour le compte de la campagne 2015/2016, à produire 130.000 tonnes de coton-graine sur une superficie de 130.000 hectares à emblaver soit un rendement au champ d'une (1) tonne à l'hectare, contre 865 kg/hectare la campagne précédente. En outre malgré des cours mondiaux peu favorable le prix d'achat coton graine a été reconduit à 230 f/kilo comme prix initial. Les prix de cession des intrants aux producteurs restent également inchangés à 12500 F CFA, le sac d'engrais.

En ce qui concerne la recherche cotonnière, pour le compte de cette campagne, 08 projets nationaux et 02 projets régionaux ont été retenus et seront exécutés. Ces projets ont pour but de fournir de bonnes variétés à la filière et d'actualiser les itinéraires techniques pour l'amélioration des rendements de cotons.

Plus de 100.000 tonnes en 2015

La campagne 2014/15 se clôture avec les dernières opérations d'égrenage. Elle est surtout marquée par un véritable bond substantiel de la production cotonnière.

En effet, la production cotonnière pour cette campagne est de 113.000 tonnes de coton-graine contre 77.850 tonnes la campagne dernière soit une augmentation de plus de 45%.

En ce qui concerne le rendement au champ, il semble stagner passant juste à 870 kg/hectares contre 830 kg/hectare.

LES CHIFFRES DE LA CAM-
PAGNE 2014/2015

La production pour la campagne cotonnière 2014/15 s'établit 113.507 TONNES DE COTON-GRAINE, pour 130.5586 hectares emblavés

Un rendement en amélioration mais toujours à la traîne.

Le rendement (la quantité produite à l'hectare) est de 870 kg/hectare contre 830 kg/hectare la campagne dernière.

Le nombre de producteurs
engagés

La campagne a connu la participation de 123.843 producteurs répartis en 2556 GPC (Groupement de producteurs de coton)

La taille moyenne des parcelles est de 1,05 hectare La plus grande superficie individuelle emblavée est de 40 hectares. Le meilleur rendement obtenu par un producteur est de 2,43 tonnes/hectare. (15hectares de superficie pour une production de 37990 tonnes).



Un champ de coton (Photo archives)

ORIENTATION STRATE-
GIQUE DE LA FILIERE COTON
AU TOGO

Le coton est la 1ère culture de rente des exploitations agricoles et la 1ère culture industrielle du Togo. Les actions soutenues de vulgarisation et de conseils techniques enclenchées à la création de la Société Togolaise de Coton (SOTOCO) en 1974, ont favorisé la culture du coton dont la production est passée de 10.736 tonnes en 1974 à 174.000 tonnes lors de la campagne 2004/2005 avec un point culminant de 187.703 tonnes lors de la campagne 1998/1999.

Mais entre 2000 et 2005, la filière cotonnière du Togo a connu une profonde crise suite à une série de dysfonctionnements et des problèmes de gouvernance. L'incapacité de la SOTOCO à payer les revenus coton aux producteurs, a créé une détérioration du climat de confiance provoquant le découragement des producteurs pour la culture du coton. La production du coton s'est alors effondrée jusqu'à 27.00 tonnes en 2009/2010.

Assemblée générale de l'Ordre Nationale des Architectes du Togo :
Nicolas Kossi Akidjetan reconduit au poste
de président pour un mandat de trois ans

M. NICOLAS Kossi Akidjetan a été reconduit au poste de président du Conseil Supérieur de l'Ordre National des Architectes du Togo (CSO-ONAT) pour un mandat de trois ans.

Le nouveau bureau composé de 5 membres, a pour objectif de pérenniser les acquis du mandat (2015-2018), poursuivre et achever la mise en œuvre des décisions issues du forum de 2012, accélérer et approfondir la redynamisation de la profession d'Architecte et poursuivre et achever la refondation durable de l'ONAT.

Selon M. Akidjetan, l'architecte dans l'acte de bâtir, est le chef d'orchestre, il est en position centrale, c'est lui qui conçoit, suit et ordonne les actions des autres batteurs dans la construction. Pour les validations administratives, c'est l'architecte qui prépare le projet pour soumettre à l'autorisation de construire qui est un acte citoyen.

"Notre ambition première, c'est de pérenniser les acquis, de consolider la position de l'ONAT pour jouer pleinement son rôle auprès du gouvernement togolais, de la population togolaise et des institutions internationales accréditées au Togo pour projeter ensemble avec nos confrères sur un avenir que nous voyons radieux", a-t-il souligné.

La première action du nouveau



Nicolas Kossi Akidjetan, président élu de l'ONAT

bureau élu sera une tournée d'information et de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire, tournée au cours de laquelle, seront organisées des conférences sur la profession d'architecture, des consultations gratuites et des tables-rondes sur la maîtrise d'œuvre avec les acteurs locaux de développement pour que l'absence des cabinets d'architecture à l'intérieur du pays, ne pénalisent pas les habitants des différentes régions.

Dans les 30 jours qui suivront, une Assemblée extraordinaire sera organisée pour mettre en place une cellule d'appui à la communication du Conseil Supérieur d'Ordre qui sera chargée de l'animation du site internet et de la publication du magazine périodique de l'ONAT, un conseil consultatif des anciens présidents.

Notons qu'à l'occasion du jubilé d'argent de l'ONAT, plusieurs activi-

cotonnière. L'analyse des forces, opportunités, faiblesses et menaces actuelles et futures de la filière, a permis de définir cinq axes stratégiques d'orientation complémentaires et qui interagissent pour permettre à la filière de réaliser de bonnes performances:

- Le renforcement de la gouvernance et du cadre institutionnel de la filière afin de permettre un développement durable de l'ensemble de la filière et un juste partage des richesses entre acteurs de la filière.

- Le soutien à la production et à la productivité, à travers l'approvisionnement et la distribution des intrants, l'appui-accompagnement, la recherche cotonnière, la mécanisation agricole et la sécurisation foncière.

- Le développement des infrastructures et équipements. Il s'agit de réhabiliter et renforcer le

parc roulant génie civil et pour le transport du coton-graine, moderniser les équipements des usines, renforcer les capacités de stockage, de l'atelier de maintenance et des capacités opérationnelles de l'équipe technique et assure la gestion des risques liées aux différents domaines d'activités de la filière.

- La valorisation et la mise en marché à travers un appui à l'amélioration de la qualité du coton graine et la mise en marché du coton-graine, de la fibre et des graines. Il s'agit ici de garantir une meilleure commercialisation du coton-graine, de la fibre et des graines et promouvoir la transformation locale.

Source : Nouvelle Société
Cotonnière du Togo

tés sont prévues notamment une conférence internationale sur les nouveaux enjeux architecturaux, une visite touristique par

l'ONAT et ses invités des vestiges du patrimoine architectural et culturel de la côte togolaise, le lancement de l'initiative "Jeune Architecture" et une excursion professionnelle de l'ONAT pour visiter les dernières grandes réalisations architecturales à Accra (Ghana) en partenariat avec le +Ghana Institute of Architects + et des professionnels locaux du secteur.

Voici le nouveau bureau élu :

Président de l'ONAT: M. Nicolas Kossi M. Akidjetan

Vice-président : M. Peyebinesso Limazie

Secrétaire général : M. Dodzi Azoumah

Tésorier : M. Patrick Eklou Amendah

Commissaire aux Activités : M. A. Modeste Kodjo Agbo.

Source : SavoirNews

SPORT / CORRUPTION A LA FIFA :

Sepp Blatter démissionne

SEPP BLATTER, réélu vendredi 29 mai, a annoncé avoir démissionné de la présidence de la Fifa. Un congrès extraordinaire devra se tenir "le plus rapidement possible".

Sepp Blatter, 79 ans, a annoncé mardi 2 juin 2015 sa démission de la présidence de la Fifa. Ce dernier avait été réélu vendredi dernier pour un cinquième mandat. Au cours d'une conférence de presse, il a annoncé qu'un congrès extraordinaire sera organisé "le plus rapidement possible" pour procéder à un nouveau vote. Cette réunion pourrait se tenir entre décembre 2015 et mars 2016.

Cette annonce est un véritable coup de tonnerre au sein de la principale instance internationale du football. Vendredi 29 mai, Sepp

Blatter, depuis 17 ans à la tête de la Fifa, avait été réélu après le retrait de son adversaire au second tour du vote pour la présidence, le prince Ali. Il a d'ors et déjà annoncé qu'il se porterait candidat.

Sepp Blatter doit faire face depuis quelques jours à un véritable scandale de corruption au sein de l'instance mondiale. Après les révélations du New York Times, plusieurs dirigeants de la Fifa ont été interpellés par la police suisse. Ces derniers sont visés par une enquête des faits de corruption datant depuis 1991 notamment pour l'attribution de certaines Coupes du monde, celle des droits de retransmission ou de marketing.

Depuis mardi matin, c'est le Français Jérôme Valcke qui est dans l'oeil du cyclone. Toujours selon le



Sepp Blatter

quotidien américain, le bras droit de Sepp Blatter aurait procédé au versement de 10 millions de dollars sur des comptes détenus par l'ancien vice-président de l'organisation, Jack Warner, dans le cadre de l'attri-

bution en 2010 de la Coupe du monde à l'Afrique-du-Sud. Des informations entièrement démenties par la direction de la Fifa.

Source : m6.fr

Foot/Fin des différents championnats:

Qui est le champion du week-end ?

QUEL SPORTIF ou quelle équipe a le plus marqué l'actualité du week-end ? Vous avez le choix entre le Paris-SG, Renaud Lavillénie, Jo-Wilfried Tsonga, Le FC Barcelone (handball) et Alberto Contador. A vous de jouer !

Qui est votre champion du week-end ?

En battant Auxerre (1-0), samedi en finale de la Coupe de France, grâce à un but d'Edinson Cavani, le Paris-SG a remporté un quatrième trophée national cette saison (après le Trophée des champions, la Coupe de la Ligue et le Championnat de France). Aucune équipe française n'avait réalisé un tel quadruplé jusqu'à présent.

Renaud Lavillénie a, lui, réussi son entrée dans la Ligue de Diamant, samedi à Eugene, aux Etats-Unis. Le perchiste français, champion olympique et recordman du monde, a franchi 6,05m dans l'Oregon. En plein air, il n'était jamais allé aussi haut. Et personne n'avait fait aussi bien dans le ciel américain.



Les champions parisiens

Jo-Wilfried Tsonga s'est brillamment qualifié pour les quarts de finale de Roland-Garros dimanche. Le Français a écarté Tomas

Berdych (6-3, 6-2, 6-7, 6-3), la tête de série n°4. Il affrontera le Japonais Kei Nishikori mardi pour une place dans le dernier carré.

Avec le FC Barcelone, Nikola Karabatic et Cédric Sorhaindo ont gagné la Ligue des champions de handball, dimanche à Cologne.

En finale, ils ont battu les Hongrois de Veszprem (28-23). Pour la deuxième fois de sa carrière, Alberto Contador s'est adjugé le Tour d'Italie, dimanche à Milan.

Source : L'Equipe

Les rues de Lomé sous les eaux

La première grande pluie de l'année 2015 s'est abattue sur Lomé, la capitale togolaise hier mardi, et cette première pluie a été sans pitié pour les habitants de plusieurs quartiers de la capitale togolaise notamment Gbadago, Hanoukopé, Tokoin Ramco, Nukafu, pour ne citer que ceux-là.

Selon les informations recueillies par le reporter de l'Agence de presse Afreepress dépêché sur les lieux, la cause de cette inondation à Gbadago, Hanoukopé et Tokoin Ramco est due au fait que la lagune s'est remplie et se déversait sur la route.



Une voiture engloutie par les eaux de ruissellement

" Quand il a commencé à pleuvoir, on n'avait pas eu ce problème. Mais c'est quand la pluie s'est accentuée que la lagune s'est remplie et tout d'un coup, les pavés et les routes ne se faisaient plus voir et ensuite nos maisons ont pris le relais ", a expliqué un riverain du quartier Hanoukopé.

A en croire ce dernier, ces genres de situations sont très récurrentes surtout au cours de la saison pluvieuse.

A Nukafu, derrière le marché, c'est en grand nombre que les jeunes sont sortis pour constituer des digues pour empêcher l'eau de pluie d'entrer dans les maisons.

" En juin, 2010, la pluie a causé une forte inondation dans ce quartier et trois filles sont mortes dans

une maison. Des ministres se sont déplacés pour venir voir ce dont nous souffrons. Ce sont les sapeurs-pompiers qui sont venus trouver les corps de ces filles innocentes. Mais

depuis lors, rien n'est fait. Cette situation peut encore se reproduire ", a tenu à dire Blaise, un jeune du quartier.

Selon les informations, à Djidjolé non loin du commissariat, un arbre s'est déraciné et s'est abattu sur un conducteur de moto-taxi communément appelé Zémidjan et son client et un autre passager. On dénombre trois blessés dont un grave.

Nos remerciements aux agences savoirmews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration

Zozo

YAYA TOURÉ RESTE À MANCHESTER CITY



L'international Ivoirien Yaya Touré

Annoncé une nouvelle fois partant de Manchester City, Yaya Touré a mis fin aux spéculations concernant son avenir. " Je vais rester, les supporters n'ont pas à être inquiets, déclare le milieu ivoirien au Manchester Evening News. Et que je veux, pour les fans, c'est remporter la Ligue des champions. Je ferai tout ce qui est possible pour y parvenir ". Le champion d'Afrique est chez Citizens depuis 2010.

COUPE DU MONDE JUNIORS : LE MALI ASSURE, LE SÉNÉGAL BALAYÉ

Les équipes du Mali et du Sénégal ont connu des débuts diamétralement opposés en Coupe du monde des moins de 20 ans, ce 31 mai 2015 en Nouvelle-Zélande. Dans le groupe D, les Maliens ont battu les Mexicains 2-0, grâce à des buts d'Adama Traoré (77e) et de Dieudonné Gbaklé (79e). Ils affronteront les Serbes le 3 juin. Les Sénégalais, eux, ont chuté 3-0 contre le Portugal, dans le groupe C. Ils tenteront de se rattraper le 3 juin contre la Colombie.

JUNIORS ET CADETS JEUX OLYMPIQUES FOOTBALL SPORTS

Un joueur camerounais après l'élimination des Lionceaux face à la Sierra Leone.CAF L'équipe du Cameroun a été sortie par celle de la Sierra Leone, au deuxième tour des éliminatoires pour le Championnat d'Afrique des nations 2015 (28 novembre-12 décembre au Sénégal). Une compétition qualificative pour les Jeux olympiques de 2016 à Rio.

DEUXIEME TOUR RETOUR

*En gras, les équipes qualifiées
Ouganda - Rwanda 2-0 (2-1 à l'aller)
Cameroun - Sierra Leone 1-1 (0-0 à l'aller)
Mali - Mauritanie 3-1 (1-1 à l'aller)
Zambie - Botswana 2-0 (1-1 à l'aller)
Swaziland - Zimbabwe 2-2 (0-0 à l'aller)
Soudan - Tunisie 0-2 (0-1 à l'aller)
Congo-Brazzaville - Ghana 1-0, 5 tirs au but à 4 (0-1 à l'aller)

DERNIER TOUR

Mali - Gabon
Congo - Nigeria
Zambie - Côte d'Ivoire
Zimbabwe - Afrique du Sud
Sierra Leone - Algérie
Ouganda - Egypte
Tunisie - Maroc
NB : Le dernier tour aller aura lieu les 17, 18 et 19 juillet et les matches retour les 31 juillet, 1er et 2 août. Les sept équipes qualifiées pour la phase finale rejoindront celle du Sénégal lors du Championnat d'Afrique des nations 2015 prévu du 28 novembre au 12 décembre à Dakar. Les quatre premiers du tournoi représenteront l'Afrique lors du tournoi masculin de football des Jeux olympiques 2016.

AHOOMEY-ZUNU DONNE LE TON DE LA 8IEME JOURNÉE DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DU TOGO

Le premier ministre, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu a ouvert ce vendredi à Lomé les travaux de la 8ème journée de l'Ordre des pharmaciens du Togo en présence de quelques membres du gouvernement, a appris l'Agence de presse Afreepress.

Placée sous le thème : " le pharmacien, acteur économique et social ", cette journée se veut un cadre d'échanges et de partage d'expériences sur le rôle éminemment important du pharmacien pour garantir la bonne santé des principaux acteurs de ce secteur, les populations, les facteurs essentiels de production et aussi les consommateurs. Le gouvernement et l'ordre s'accordent à dire que ce secteur pharmaceutique doit se développer pour non seulement rendre disponible des produits de santé dans tous les coins et recoins du pays mais aussi pour protéger les populations et l'économie du fleau du trafic illicite des faux médicaments qui menacent d'influencer même les circuits légaux...

SITES WEB A CONSULTER

Togoentreprise.com
Annuaire des entreprises-inscrivez-vous pour trouver des opportunités et des partenaires.

Emploito.com
Trouver des emplois-Soumettre votre cv- publié vos emplois

Togotourisme.com
Annuaire des hôtels et auberges au Togo-Location de villa meublée et voitures

Sogesti.net
Expertise en système d'information-sécurité-formations-crédation de site web-archivage-ged- Solutions Windows et Linux -Partenaire Oracle -Centre de formation certifié Exin-

Rapidehosting.com
Solutions d'hébergement pour les applications alfresco-sharepoint-zimbra- cloud - hébergement web et nom de domaine.

Marchespublicstogo.com
Trouver des appels d'offres et des manifestations d'intérêts.



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus

